

STATU QUO 2021 : UNE RÉELLE TRANSITION EN 2022 ?

Ce 11 février, la FUGEA présente au parlement de Wallonie sa vision pour le Plan Stratégique Wallon pour la PAC 2023-2027. Nous en profiterons pour insister sur notre vision : la réforme de la PAC doit être ambitieuse mais réaliste.

En fin de ce mois de janvier, le Vice-Premier ministre et ministre de l'agriculture de la Région Wallonne a décidé, malgré nos demandes, de ne rien changer au niveau de la PAC wallonne durant l'année de transition 2021.

La FUGEA demandait une réforme de la redistribution de la prime vache viandeuse et une continuité de la convergence interne.

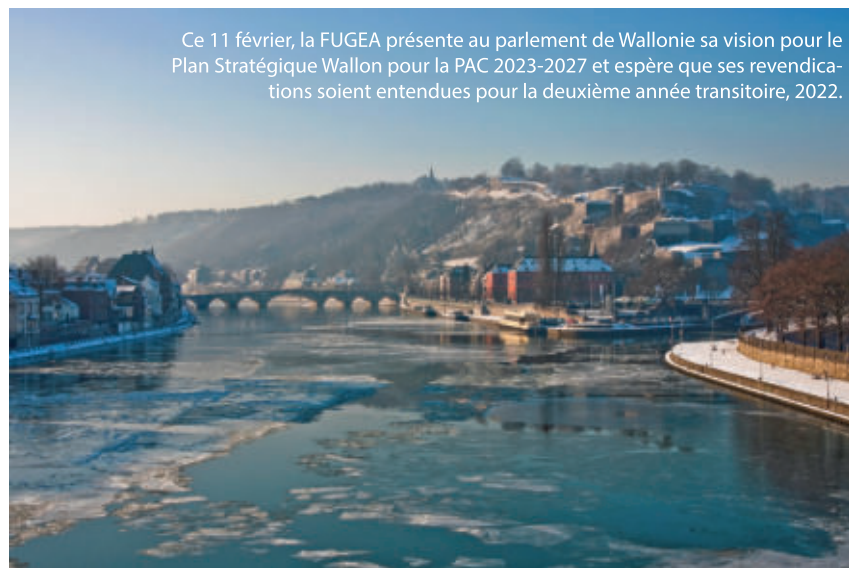
Pour la deuxième année transitoire, 2022, rien n'a encore été arrêté, nous espérons être entendus afin de montrer la volonté du monde agricole à évoluer. Au moment où le plan stratégique wallon est en train de se négocier, nous devons montrer cette volonté de changement. Nous devons montrer que nous sommes pour une transition vers une agriculture assurant un revenu aux agriculteurs, préservant notre environnement et résiliente face aux changements climatiques.

Les agriculteurs et agricultrices ne doivent pas avoir peur du changement. De tout temps, nous avons su nous adapter aux besoins et aux demandes de la société. Aujourd'hui peut être encore plus, nous devons être prêts à évoluer pour s'adapter et atténuer les modifications climatiques. Sur le terrain, cette évolution est en cours, les agriculteurs changeant leurs pratiques afin de concilier production et durabilité.

Ce changement doit être encadré par des politiques fortes et ambitieuses. La responsabilité et les efforts liés à une transition du système alimentaire doivent être partagés entre les différents acteurs des chaînes d'approvisionnement. Un revenu doit être garanti aux agriculteurs.

Un statu quo du système actuel n'est pas acceptable et accentuerait la disparition de nos exploitations. Les décideurs politiques doivent donc prendre leurs responsabilités.

La FUGEA continuera à défendre ses positions dans les négociations au niveau wallon et fait confiance à nos politiques pour engager réellement la transition vers une agriculture résiliente et rémunératrice.



Ce 11 février, la FUGEA présente au parlement de Wallonie sa vision pour le Plan Stratégique Wallon pour la PAC 2023-2027 et espère que ses revendications soient entendues pour la deuxième année transitoire, 2022.

« Sur le terrain, cette évolution est en cours afin de concilier production et durabilité. »

Yves Vandevoorde